cle; 3° Enfin que la substitution du nom de Trévoux à celui de *Triverius* dérangerait tout autant l'itinéraire que Saint-Trivier, car elle lui ferait faire un zig-zag inexplicable. En effet, pour se rendre de Montberthoud à Trévoux, et venir de cette ville à Ligneux, il faut faire un triangle en dehors de la route que semble avoir suivie le corps de saint Taurin.

Je soutiens donc que *Triverius* ne peut être que Saint-Trivier, appelé constamment en latin *Sanctus Triverius*. Il est vrai que le légendaire n'a pas ajouté l'épithète de *sanctus*; mais c'est un oubli auquel il était habitué, à ce qu'il paraît, car vous voyez qu'un peu plus loin il nomme Saint-Rambert *Raimbertus* tout court.

« Mais, dit M. Valentin-Smith, on ne pouvait donner au XIIe siè-« cle à Saint-Trivier, la qualification de bourg nouveau, puis-« qu'il comptait alors parmi les plus anciennes paroisses de la « Dombes, laquelle fut ainsi appelée dans le courant du VIIe siè-« cle, peu après la béatification de fait de Trivier, solitaire qui vi-« vait dans le VIe siècle, et qui donna son nom au lieu où repo-« sèrent ses cendres. »

A cela je réponds: 1º Qu'on ignore à quelle époque a été écrite la légende de saint Trivier (1), et que, par conséquent, on ne peut pas conclure de ce que le nom du pays de Dombes figure dans la légende, qu'il date du VIIe siècle; pour moi, je ne l'ai pas trouvé dans les actes avant le XIIIe.

2º La légende ne parle ni de paroisse ni de bourg de ce nom, mais de l'oratoire du saint, à la place duquel on éleva plus tard une chapelle. Cela ne prouve pas l'ancienneté de la paroisse de Saint-Trivier. Il y a, au contraire, une circonstance qui semble démontrer que la paroisse, ou pour mieux dire le bourg, est plus moderne que la chapelle, c'est que cette chapelle se trouvait encore, avant la révolution, hors des murs de Saint-Trivier, à l'intérieur desquels existait une église paroissiale dédiée à saint Denis. Or, le bourg où fut érigée la paroisse de Saint-Denis, pouvait fort

(ager Janiacensis) et de la Saône (Sagonna), qui lui est donnée pour confins au midi, ne laisse pas de doute sur son identité.

(1) Voir les Bollandistes, 1. II du mois de janvier, p. 33.